

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la rénovation du Conseil économique, social et environnemental, le projet d'un service civique pour les jeunes et sur le rôle des associations.

Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Monsieur le Haut-Commissaire,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer ces vœux en ayant une pensée pour toutes les victimes du tremblement de terre en Haïti. Face à cette terrible catastrophe, le monde associatif a, une fois encore, montré sa générosité et sa force de mobilisation. Soyez-en profondément remerciés.

Il y a un an, une crise financière sans précédent frappait le monde.

Pas plus que les autres pays la France n'a été épargnée.

Avec le gouvernement, nous nous sommes immédiatement mobilisés pour y faire face.

Aujourd'hui, les premiers résultats sont là : depuis 6 mois, la France a renoué avec une croissance positive.

Pour autant, naturellement, la crise n'est pas derrière nous, vous le savez bien, vous qui intervenez chaque jour auprès de nos compatriotes. Et nous ne serons pas sortis de la crise tant que le chômage n'aura pas baissé et que les Français auront encore à en souffrir.

Avec la crise, la cohésion sociale est particulièrement mise à l'épreuve. Plus que jamais nous avons besoin de votre concours. Il y a dans la société civile, et en chacun de nous, des ressources, une énergie considérables. Et vous les incarnez chacun à votre façon, - au-delà de vos différences, peut-être même grâce à vos différences -.

Aujourd'hui, je souhaite que notre pays sache mieux mettre à profit votre force de proposition.

Il nous faut tirer les leçons de ce qui s'est passé depuis un an. Il nous faut réfléchir au monde dans lequel nous voulons vivre.

Vous êtes les acteurs du changement dont la France a besoin. Je vous demande de nous aider à faire surgir de la crise un monde plus juste et plus humain.

Pour y contribuer, la société civile a besoin d'un lieu où s'exprimer et se faire entendre. Telle est la vocation du Conseil économique, social et environnemental.

Cette assemblée doit être le lieu où dialoguent toutes les voix de la société, où se confrontent les différents points de vue sur la modernisation de notre pays.

Pour cela, il était nécessaire, chacun en conviendra, que cette institution soit plus représentative de notre société et de ses différents visages.

Nous avons donc engagé une profonde rénovation du Conseil économique, social et environnemental, qui va renforcer son rôle, sa légitimité et, je l'espère, sa réactivité.

Tel est le sens de la révision constitutionnelle votée en juillet 2008 et du projet de loi qui la complète.

Votre assemblée sera rajeunie, par l'abaissement de la limite d'âge, la limitation du nombre de

mandats, la création d'un collège dédié aux jeunes.

Les femmes y prendront toute leur place, puisque désormais les nominations des conseillers seront soumises à l'obligation de la parité.

De nouvelles forces, représentatives de toute la vie de la cité, viendront rejoindre cette enceinte.

Je pense notamment aux organismes agissant dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable. Je pense également aux associations oeuvrant dans des domaines aussi variés que l'aide aux personnes handicapées, l'éducation populaire, la culture, la science, le sport.

Ce Conseil plus représentatif disposera de nouvelles compétences.

Vous aurez bien sûr l'indépendance et la liberté de ton. Mais encore faut-il que votre avis soit sollicité ou que vous puissiez le proposer au moment opportun. Le Conseil sera plus proche du monde qui l'entoure. Il se voit reconnaître comme un interlocuteur à part entière avec de nouveaux pouvoirs.

Vous pourrez ainsi être saisis par voie de pétition, dès lors que 500 000 Français se seront exprimés en ce sens.

Vos compétences seront élargies à l'environnement, et notamment aux lois de programmation proposées en ce domaine.

Vous pourrez dialoguer non seulement avec le gouvernement, mais également avec le Parlement.

Enfin, vous pourrez associer à vos travaux de grands témoins et des experts.

Faire participer la société civile et ses représentants à la vie de notre pays, c'est bien sûr aider les associations à se développer.

Comme force intermédiaire entre l'Etat et le marché, l'association est un élément de régulation de notre société, un vecteur de fraternité, un élément d'équilibre.

Chacun de vous s'est engagé avec ses convictions, certains dans l'espoir de changer le monde, d'autres dans la volonté de faire le bien autour d'eux, d'autres encore, pour partager des idées ou des activités qui leur sont chères. Mais tous, vous portez ces valeurs du bénévolat en donnant sans compter votre temps et votre énergie.

En cette période de crise, vous êtes en première ligne pour aider nos concitoyens. On vous demande d'assumer davantage de responsabilités, dans de nombreux domaines : de l'insertion des jeunes à la lutte contre la précarité.

Face à ces attentes, on parle trop peu des transformations que vous accomplissez pour les Français.

Pour mieux les mettre en valeur, j'ai demandé au gouvernement d'organiser une conférence de la vie associative, qui s'est tenue le 17 décembre. Malheureusement, j'étais à Copenhague et je regrette vivement de ne pas avoir été à vos côtés.

Mais ce dialogue, je l'ai voulu parce que mon ambition, c'est de nouer un partenariat durable avec vous. Pour que vous, les associations, soyez davantage écoutées et mieux accompagnées.

Nous avons pris des mesures concrètes qui apportent de premières réponses aux attentes que vous avez formulées : la simplification des demandes d'agrément, l'amélioration de votre représentation institutionnelle, la visibilité de l'engagement financier de l'Etat. Nous avons également renforcé la formation des bénévoles et valorisé leurs compétences.

La feuille de route qui a été fixée par Martin Hirsch, qui connaît bien vos attentes, et qui a toute ma confiance, doit se traduire concrètement et rapidement. Il vous soumettra un agenda de travail dans les prochains jours. Et ce n'est qu'une première étape de tout ce que nous allons faire en 2010.

Permettez-moi simplement d'évoquer un projet qui me tient à coeur, la mise en place d'un service civique.

Pour les jeunes, c'est une chance unique de s'engager, de s'approprier pleinement les valeurs de notre pays, de ne pas être seulement spectateurs du monde qui est en train de se construire, mais en être acteurs. Pour notre société, c'est un moyen de renforcer la cohésion sociale, en associant toutes les générations au service de la communauté. C'est aussi un moyen de favoriser la mixité sociale et de permettre aux jeunes de s'enrichir en découvrant d'autres milieux et

d'autres cultures.

Ce service civique sera volontaire, car il n'y a pas de véritable don sans la liberté de donner. Il sera universel, car destiné à tous les jeunes. Il sera républicain, car il marquera une véritable étape dans la vie d'un jeune citoyen.

Le Parlement examine actuellement la proposition de loi créant le service civique. Martin Hirsch s'y investit beaucoup.

Cette année, 10 000 jeunes feront l'expérience de ce service. A terme, nous visons 10 % d'une classe d'âge c'est-à-dire 70 000 jeunes. Chacun aura le choix de son engagement. Du soutien scolaire à l'aide aux personnes âgées, en passant par la protection de l'environnement et l'aide aux pays en développement, il y a mille et une façons de s'accomplir en aidant les autres, le sport aussi, bien-sûr.

J'attends beaucoup de ce projet. Je sais que les associations sont prêtes à se mobiliser pour qu'il soit une réussite. Je le dis devant mes amis les sapeurs-pompiers, 200 000 volontaires. Je sais que vous l'attendez et qu'en même temps, cela vous inquiète. D'ailleurs, si vous n'étiez pas inquiets, vous ne seriez pas Français, l'inquiétude étant une des valeurs propres à nos concitoyens ! Mais, vous voyez que c'est quand même pour vous un moyen de renouveler considérablement le potentiel de bénévolat, même s'il y aura une rémunération. Là aussi, il faudra encadrer, mais imaginez-vous ce que cela représente ? Dès cette année, 10 000 jeunes à la disposition du mouvement associatif pour faire un service civique. A terme, 70 000. C'est une force considérable pour les associations, quel que soit le domaine encore une fois, puisque nous, nous ne poserons pas de conditions. Tous les domaines, - à partir du moment où il y a de l'engagement - , sont positifs. Cela faisait des années que l'on en parlait, j'avais commandé à Luc Ferry - et je l'en remercie - , un rapport sur le service civique. Moi, les rapports, j'en fais des décisions, pas un rangement dans une armoire. Voilà ce qui est important.

Et, ce projet pour le mouvement associatif, c'est quelque chose d'extrêmement important. Entre la réforme du Conseil Economique Social et Environnemental, - pour les associations, vous aviez cinq représentants, si mon souvenir est exact, et je crains qu'il ne le soit - et le service civique, ce sont quand même des moyens considérables qui vous seront donnés. Cela témoigne de la conception qu'a le gouvernement du rôle des associations. D'ailleurs, dans le processus du Grenelle de l'environnement, cela a été un élément fantastique que l'association des ONG - qui ne sont rien d'autre que des mouvements associatifs - dans un débat qui était un peu convenu, habituel, entre les forces politiques et les forces syndicales. Cela a mis beaucoup de fraîcheur, beaucoup d'envie de faire des choses et non pas de commenter des choses en bien ou en mal. Au fond, c'est à partir de cette expérience que nous avons décidé d'aller plus loin.

Vraiment, retenez de ces vœux ma volonté de ce partenariat durable avec vous, dans la liberté de chacun.

Par le passé, vous en avez tellement entendu et si peu vu, - je veux dire de ce vous avez entendu, pas de ce que vous vivez -. Moi je sais que le monde associatif est un monde profondément juste, honnête au sens objectif, mais je sais que vous saurez faire la différence entre l'action et le commentaire de l'action. C'est l'action que je vous propose, rien d'autre, et dans tous les domaines. Je le dis devant Roselyne Bachelot et Rama Yade pour le sport, - vous savez combien je suis un passionné, combien je pense que le mouvement sportif a une place dans le mouvement associatif - , mais je le dis aussi devant Nora Berra et Fadela pour tout ce qui concerne la famille, les personnes âgées, la politique de la ville, tout ce dont notre pays a besoin. Devant aussi Xavier Darcos qui veille sur le dialogue entre les uns et les autres, et bien sûr Jean-Louis Borloo et Chantal Jouanno qui sont aux premières loges avec tout le domaine environnemental.

Prenez comme une chance ce nouveau conseil et ce service civique.

Vous l'aurez compris c'est du fond du cœur que je vous souhaite une bonne année 2010 pour vos associations, et pour votre Conseil, dont j'ai conscience que je l'ai un peu agité l'an dernier. Monsieur le Président, il avait besoin d'un peu d'agitation, dans le bon sens. Dans un monde qui change, les forces vives de la Nation doivent être vives et fortes. Tout ceci avait besoin de rafraîchissement, au bon sens du terme. Je ne crains pas le dynamisme, l'énergie, l'engagement

l'arrachissement, au bon sens du terme. Je ne crains pas le dynamisme, l'énergie, l'engagement - fût-il en désaccord avec ce que nous faisons - tout cela est positif pour un pays. Ce que je crains, c'est l'immobilisme, les éternelles critiques spectateurs, la nostalgie d'un passé qui n'existe plus, la non prise en compte des raisons qui nous ont fait échouer ou gagner. Le fait est que nous sommes au XXI^e siècle et que l'on ne peut pas, au XXI^e siècle, agir comme si on était au siècle précédent, voilà ce que je pense.

Bonne année à tous.